

Livret d'accueil

Génie Biomédical et Santé - ISBS
Informatique et Santé - ITS
Systèmes d'information - SI

Année Universitaire 2018-2019

MOT DU DIRECTEUR

Cher étudiant,

Vous venez de rejoindre l'ESIPE-Créteil, école d'ingénieur interne à l'Université Paris-Est Créteil.

L'ESIPE-Créteil tire parti de l'expérience et de l'expertise de ses équipes pédagogiques pour proposer des formations en adéquation avec les besoins de la société, un ancrage fort dans la recherche, conçu pour stimuler la créativité et favoriser l'esprit d'innovation, une réelle ouverture internationale, grâce à des rythmes de formations diversifiés.

L'ESIPE-Créteil propose ainsi des formations d'ingénieurs habilitées par la Commission des Titres d'ingénieurs (Cti), accessibles en formation initiale, continue et en apprentissage, en partenariat avec le centre de formation des apprentis CFA Sup 2000.

Conciliant exigence académique et attractivité de ses formations, l'ESIPE-Créteil est organisée en trois départements :

- Le département « institut supérieur des biosciences », installé au sein du CHU Henri Mondor à Créteil, forme des ingénieurs au service de l'innovation médicale et pharmaceutique, à l'interface de la science et de la technologie, entre ingénierie et innovation ;
- Le département « ingénierie et technologie pour la santé », sur le site de Vitry-sur-Seine, forme des ingénieurs, responsables et experts en réseaux informatiques et de télécommunication, spécialisés dans les technologies émergentes appliquées à l'e-santé ;
- Le département « systèmes d'information », situé sur le campus Saint-Simon de Créteil, forme des ingénieurs en systèmes d'information et management au service de l'entreprise, grâce à l'accent mis sur l'acquisition conjointe de compétences techniques et managériales.

Soucieux de former des ingénieurs reconnus et recherchés, les trois départements de l'école favorisent l'implication pédagogique d'acteurs du secteur économique, et développent des collaborations avec les secteurs

industriels et tertiaires concernés, des centres de recherche et de formation publics ou privés.

Au sein de l'école, les élèves ingénieurs disposent des ressources de l'université pour l'animation des campus, *via* de nombreuses associations et une vie étudiante riche et diversifiée.

Je vous souhaite la bienvenue et vous invite à des études épanouissantes à l'ESIPE, prélude à une carrière prometteuse.

Jean Félix DURASTANTI

SOMMAIRE

MOT DU DIRECTEUR.....	2
SOMMAIRE.....	4
L'ESIPE-CRETEIL.....	5
PLAN D'ACCES.....	6
LA VIE A L'ESIPE-CRETEIL.....	8
SERVICES INFORMATIQUES.....	9
BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE.....	12
LA RESTAURATION.....	14
LOGEMENT.....	15
SANTÉ & SOCIAL.....	17
VIE ASSOCIATIVE.....	21
CONTACTS UTILES.....	23

L'ESIPE-CRETEIL

.....en quelques chiffres



30 d'expérience
dans la formation
ans professionnalisante

35 enseignants, chercheurs
et professionnels
dans l'équipe pédagogique

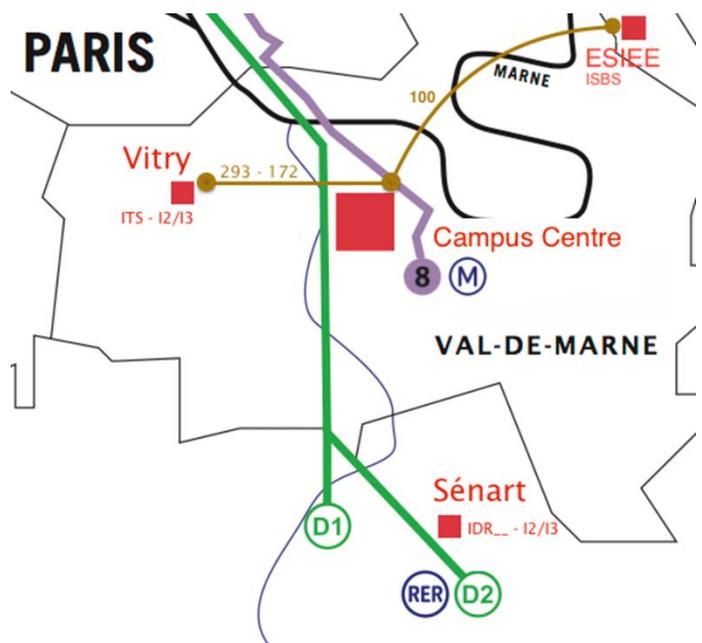
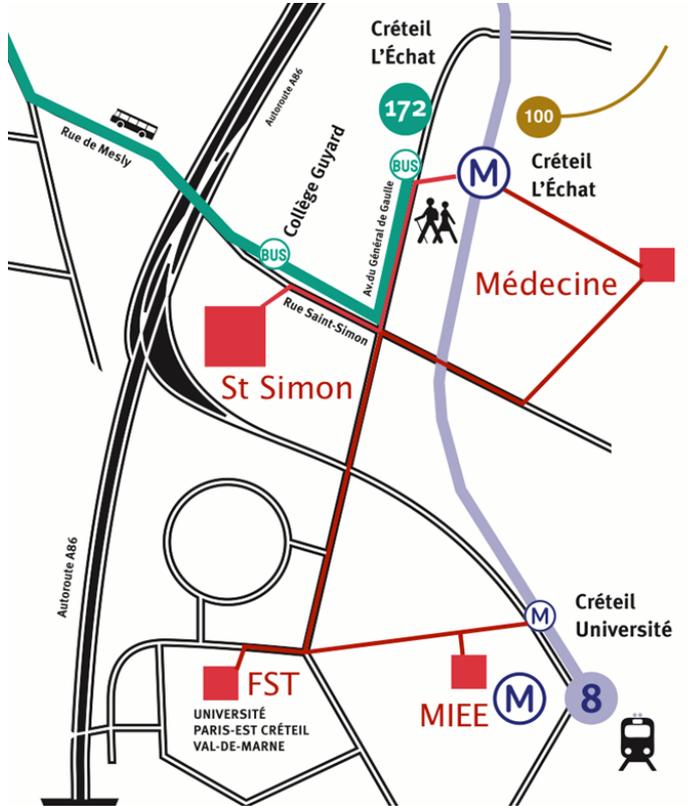
250 entreprises
partenaires
dont plus de 20
en relation privilégiée

Depuis **30 ans**
l'apprentissage
au cœur de l'enseignement

95 %
d'insertion
professionnelle
immédiate

6 laboratoires
de recherche
et d'innovation
associés

PLAN D'ACCES



Site de St Simon (administration générale et SI)



**71 rue Saint Simon
94000 Créteil**

Métro : ligne 8, station Créteil
l'Échat
RER D : Maisons-Alfort-Alfortville
Bus 172 : Collège Guyard

Site Médecine (ISBS)



**8 rue du Général Sarrail
94000 Créteil**

Métro : ligne 8, station Créteil
l'Échat

SITE VITRY (ITS)



**122 rue Paul Armangot
94400 Vitry sur Seine**

Tramway T7 : Moulin vert
Bus 132 et 185 : Paul Armangot
Métro 7 : Villejuif-Louis Aragon

LA VIE A L'ESIPE-CRETEIL

LES DOCUMENTS RÉGLEMENTAIRES

Le Règlement Intérieur de l'Université : approuvé et modifié initialement par délibération du Conseil d'Administration de l'établissement, il a pour objet de définir l'organisation et les attributions des divers conseils et services de l'Ecole, et d'en fixer les règles de fonctionnement et de vie. Le règlement intérieur a vocation à s'appliquer :

- à l'ensemble des personnels titulaires et non titulaires de l'ESIPE-CRETEIL,
- à l'ensemble des étudiants, civils et fonctionnaires, en formation initiale, par apprentissage ou continue,
- à toute personne physique ou morale, présente à quelque titre que ce soit sur le site (doctorants, vacataires, personnels d'organismes extérieurs, visiteurs, stagiaires, auditeurs, collaborateurs bénévoles...).

La charte des examens : elle est applicable à toute personne, désignée sous le terme générique *d'apprenant*, à qui est dispensé un enseignement ou une formation dans le cadre de L'ESIPE-CRETEIL.

La charte informatique de l'Université définit les règles d'utilisation des moyens informatiques et des serveurs de l'UPEC et rappelle les droits et devoirs de chacun. Elle s'applique à toute personne qui utilise les moyens informatiques installés sur les sites de l'UPEC.

https://www.u-pec.fr/medias/fichier/charte-informatique-2013-26-nov_1385480047619-pdf

SERVICES INFORMATIQUES

SALLES INFORMATIQUES

L'ESIPE-CRETEIL est équipé de plusieurs salles informatiques. Pour vous connecter à Internet depuis ces salles vous devrez utiliser votre « compte campus ».

SERVICES NUMERIQUES ETUDIANTS

Chaque étudiant et apprenti dispose d'un **compte numérique étudiant** et d'une adresse mail au format prenom.nom@etu.u-pec.fr. Vos nouveaux identifiants vous permettront d'accéder à l'ensemble des services numériques proposés par l'Université.

Vous êtes nouvel étudiant ou apprenti à l'UPEC ? Vous avez accès à votre compte numérique dans un délai de 4h après votre inscription en ligne ! Cet accès provisoire deviendra définitif après la finalisation de votre inscription.

PLATE-FORME DE VIRTUALISATION

Tout étudiant de l'ESIPE qui en fait la demande auprès de M. Pedro Cabral (pedro.cabral@u-pec.fr) peut accéder à une plate-forme de virtualisation de ressources informatiques (cpu, stockage et mémoire) fonctionnant sous VMware vSphere vous permettant de réaliser des travaux en réseau, Big Data... Cette plate-forme est administrée par M. Olivier Michel auprès de qui vous pouvez obtenir toute information.

MESSAGERIE

Les étudiants de l'UPEC bénéficient d'une messagerie (50 Go) dont l'utilisation est indispensable pendant toute la durée des études, notamment pour recevoir :

- la newsletter étudiante de l'UPEC
- des informations d'ordre pédagogique et administratif,
- des informations nécessaires lors des élections

COMMENT CONSULTER VOTRE MESSAGERIE ?

- 1) Connectez-vous à l'adresse : <https://webmail.etu.u-pec.fr>
- 2) Saisissez votre identifiant (adresse mail prenom.nom@etu.u-pec.fr)
- 3) Saisissez le mot de passe choisi lors de votre changement de mot de passe (par défaut : date de naissance au format JJMMAAAA).

MICROSOFT OFFICE

Microsoft Office 365 gratuit pour les élèves de l'UPEC. L'UPEC a souscrit un contrat permettant d'offrir à chaque élève de l'ESIPE-CRETEIL l'installation gratuite d'Office 365 Education sur ses ordinateurs personnels dans la limite de 5 machines.

UTILISATION DU WI-FI

L'ESIPE-CRETEIL dispose du WI-FI sur tous ses sites. Pour vous connecter, vous devez avoir activé votre compte. Vous trouverez sur <https://e-campus.u-pec.fr/> tous les éléments relatifs à l'activation de votre compte. L'utilisation du SSID [EDUROAM](#), vous permettra d'accéder aux établissements d'enseignements supérieurs et de recherche sur tous les sites partenaires, en France (plus de 293 sites) et dans le monde.

CONSULTATION DES EMPLOIS DU TEMPS EN LIGNE

Vous pouvez consulter votre emploi du temps en ligne. Pour ce faire, connectez-vous sur <https://ade.u-pec.fr/direct/> et utilisez l'identifiant : esipe_web pour les départements SI et ITS et isbs_web pour l'ISBS (sans mot de passe).

Les emplois du temps sont également affichés dans les différents sites de l'ESIPE.

EPREL

L'identifiant et le mot de passe de votre compte mail étudiant vous permettent d'accéder à la plate-forme EPREL via <https://eprel.u-pec.fr/>. Vous y trouverez les cours et les exercices mis en ligne par vos enseignants.

BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE

L'inscription est obligatoire pour accéder aux services fournis par les bibliothèques de l'UPEC. La pré-inscription se fait en ligne, et se termine au bureau d'accueil de chaque bibliothèque. La carte (ou à défaut tout document justifiant de votre affiliation à l'université) est demandée à l'entrée de chaque bibliothèque.

L'inscription est automatique pour les étudiants de l'UPEC : la carte d'étudiant sert de carte de bibliothèque.

SERVICES

- Postes informatiques
- Aide à la recherche documentaire
- Réservation de documents
- Accès à toutes les ressources documentaires de l'UPEC
- Réservation de salles de travail

LES HORAIRES ET LES OUVERTURES DE VOS BIBLIOTHEQUES

UFR de Sciences Economiques et de Gestion : Du lundi au vendredi de 8h30 à 20h00 et samedi de 10h00 à 17h00

UFR de Médecine : Du lundi au vendredi de 8h30 à 22h00 et le samedi de 10h00 à 20h00

IUT de Vitry-sur-Seine : Lundi et jeudi de 9h30 à 13h et de 14h à 18h - Mardi et vendredi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h - Mercredi de 9h30 à 13h15

UFR de Droit : Du lundi au vendredi de 8h30 à 20h00 et samedi de 10h00 à 17h00

Affluences



Utilisez l'application mobile [Affluences](#) pour savoir si la bibliothèque est ouverte et connaître le nombre de places disponibles dans vos bibliothèques en temps réel.

PHOTOCOPIEURS

Votre carte d'étudiant est créditée d'un montant de 10 euros correspondant à 200 copies ou impressions (depuis le réseau pédagogique). Le lien ci-dessous vous indique la procédure à suivre pour recharger votre carte étudiant et pour imprimer.

<http://www.sedeco-impressions.com/upload/universites/11/guide-sedeco-etudiant.pdf>.

Site internet des bibliothèques : <http://bibliotheque.u-pec.fr>

LA RESTAURATION

Le CROUS tient plusieurs restaurants universitaires sur les campus de Droit, de Médecine et de Vitry-sur-Seine. Le paiement s'effectue avec votre carte étudiante via le système IZLY.

Vous pouvez l'activer et la recharger sur le site internet www.izly.fr.

Campus Centre de Créteil

- "La pointe jaune" : du lundi au vendredi de 11h30 à 13h45
- "L'Archipel" : du lundi au vendredi de 10h30 à 16h
- "La Ptite cafèt" : du lundi au vendredi de 10h à 15h
- "La Grande cafèt" : du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 ; le vendredi de 8h30 à 16h

Campus Henri Mondor

- Restaurant "le Mondor" : du lundi au vendredi de 11h45 à 14h
- Restaurant universitaire : du lundi au vendredi de 11h30 à 14h

La Pyramide

- Cafétéria Crous : du lundi au vendredi de 9h à 15h

Campus mail des Mèches

- Cafétéria Crous : du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30

Campus André Boulle

- Restaurant universitaire "Agora" : du lundi au vendredi de 11h30 à 14h
- Cafétéria Crous "Agora" : du lundi au jeudi de 8h à 17h ; le vendredi de 8h à 16h

LOGEMENT

L'ANTENNE LOGEMENT DU SERVICE VIE DE CAMPUS

L'antenne Logement propose des chambres chez l'habitant, des chambres contre-services, des colocations, des studios et appartements.

Vous pouvez consulter sur place les annonces de ces offres régulièrement actualisées.

CONDITION D'ACCES AU FICHER

- être étudiant à l'UPEC et présenter sa carte d'étudiant de l'année en cours.

TARIF A TITRE INDICATIF

- prix d'une chambre : entre 400 et 550 euros toutes charges comprises
- prix d'un studio : entre 650 à 800 euros toutes charges comprises

Les étudiants peuvent bénéficier de l'Aide Personnalisée au Logement (APL) en téléchargeant ce dossier sur le site de la CAF (Caisse d'Allocations Familiale)

Plus d'infos sur www.caf.fr.

LOGEMENT ATTRIBUES PAR LA DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES (réservé aux étudiants internationaux en programme d'échanges)

La Direction des Relations Internationales dispose d'un nombre limité de places dans des résidences de Créteil, Cachan et Paris.

La demande de logement se fait via le [formulaire de candidature](#) (application for exchange students).

LE CROUS

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires propose des chambres en résidence universitaire.

Les inscriptions se font uniquement du 15 janvier au 30 avril sur le site du crous : www.crous-creteil.fr.

Attention ! Le nombre de logements est très limité et les demandes extrêmement nombreuses.

ASSOCIATION FAC HABITAT

FAC-HABITAT est une association loi 1901, à but non lucratif, qui propose des logements en résidence aux étudiants et jeunes de moins de 30 ans.

Réservations en ligne sur le site www.fac-habitat.com.

AGENCE DEPARTEMENTALE POUR L'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

Elle vous informe, vous conseille, analyse votre situation, oriente vos démarches, répond à toutes vos questions.

Plus d'infos sur www.adil94.org.

RESIDETAPE CRETEIL-UNIVERSITE

Située à deux pas de la [Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant](#) (MIEE) et du métro Créteil Université, la Résidétape de Créteil Université propose 135 studios (dont 8 adaptés aux personnes à mobilité réduite) **réservés aux apprentis** du CFA SUP 2000 dans le cadre du PIA (Programme Investissement d'Avenir).

Téléchargez votre dossier sur www.residetapes.fr

Contact : 01.48.99.99.48 / creteil@residetapes.fr

SANTÉ & SOCIAL

SUMPPS – Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé

Une équipe pluridisciplinaire (infirmières, médecins, psychologues, dentiste), vous accompagne pour une prise en charge de qualité de votre santé, gratuitement, sur le campus centre.

Contact : 01 45 17 15 15

https://www.u-pec.fr/medias/fichier/depliant-service-de-sante-universitaire_1531822757676-pdf

RESUS – Réseau Universitaire de Santé de l’UPEC

Ce réseau donne accès à un réseau de professionnels, médecins généralistes de proximité voire soins primaires en santé féminine. Consultation sans dépassement d’honoraires à 23€, ou application du Tiers-Payant à 6,90 euros, si présentation de la carte vitale à jour.

Contact : SUMPPS 61, av. du Général-de-Gaulle, 94000 Créteil - 01 45 17 15 15.

ETUDIANTS EN DIFFICULTÉ

Une assistante sociale du CROUS est disponible pour les étudiants.

Pour prendre rendez-vous : marie-aime.juston@crous-creteil.fr

Vous souhaitez prendre rendez-vous avec le psychologue du SUMPPS ?

Contactez 01 45 17 15 15 ssu@u-pec.fr.

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Vous souhaitez vous informer sur les mesures qui vous faciliteront la vie au sein de l’établissement, sur le temps majoré, les logements, les transports, les bourses ? Vous souhaitez bénéficier d’une aide personnalisée, d’aménagement d’études et pour les malvoyants, d’accès à des matériels informatiques adaptés ?

Contact : Créteil – Antenne Handicap : 01 45 17 13 83 handi-scve@u-pec.fr.

La demande d'un temps majoré ou d'un aménagement, doit être validée par un médecin du SUMPPS et faire l'objet d'un arrêté présidentiel.

Vous pouvez également télécharger la procédure sur le site internet de l'UPEC : Rendez-vous sur la page <https://www.u-pec.fr/vie-de-campus/etudes-et-handicap/formulaire-de-demande-d-amenagement-des-examens-et-concours-pour-les-etudiants-685964.kjsp?RH=1352300180205> et suivez ensuite la procédure indiquée.

CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS

Qu'est-ce que la CVEC ?

La Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.

D'un montant annuel de 90€, vous pouvez y être assujetti ou en être exonéré en fonction de votre profil. En outre, quel que soit votre profil, il vous faudra fournir l'attestation d'acquiescement ou d'exonération de la CVEC pour pouvoir commencer votre inscription à l'université.

La création de la CVEC s'accompagne de la disparition de la cotisation annuelle pour la sécurité sociale dès la rentrée 2018.

Quand et comment y souscrire ?

La CVEC est à régler avant votre inscription à l'université.

Pour vous acquiescer de la CVEC et obtenir votre attestation d'acquiescement ou d'exonération, rendez-vous sur le site cvec.etudiant.gouv.fr à partir du 1er juillet 2018.

Qui doit y souscrire ?

Tous les futurs inscrits à l'université doivent souscrire à la CVEC.

Selon votre situation, vous pouvez être exonéré mais vous devrez tout de même fournir une attestation d'acquittement où figure l'exonération.

Sont exonérés du paiement de la CVEC :

- les bénéficiaires de bourses
- les réfugiés
- les bénéficiaires de la protection subsidiaire
- les demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire

Cas particuliers :

- Vous êtes inscrit en formation initiale par la voie de l'apprentissage : vous devez effectuer la démarche.
- Vous êtes inscrit en formation continue : vous n'êtes pas concerné par cette contribution. Vous n'avez rien à faire.

AIDES FINANCIERES

- BOURSES SUR CRITERES SOCIAUX : Constituer un dossier social étudiant (DSE) par internet à partir de mi-janvier.

Site du CNOUS : www.cnous.fr

Demande de bourse : www.crous-creteil.fr

- FNAU - Fond National d'Aide d'Urgence : Ce dispositif permet d'apporter une aide financière rapide et personnalisée aux étudiants inscrits dans un établissement ouvrant droit à la sécurité sociale étudiante. Elle peut se cumuler avec une bourse classique. Le FNAU se décline en deux types d'aides : Une aide ponctuelle, et une aide annuelle.

Plus d'informations : www.crous-creteil.fr

Vous pouvez également contacter l'assistante sociale du CROUS.

- AIDE À LA MOBILITÉ INTERNATIONALE : L'UPEC attribue des aides à la mobilité internationale. Conjointement avec votre département, le service des relations internationales est à votre disposition pour vous conseiller, vous aider à trouver un stage, vous aider à préparer un séjour d'études à l'étranger.

Contact : sophie.fereol@inserm.fr

Plus d'informations : onglet international du site de l'Esipe !

VIE ASSOCIATIVE

La vie à l'ESIFE est caractérisée par une vie associative riche, dans tous les domaines. Elle permet une offre large gamme d'activités et d'opportunités d'implication pour les étudiants. Le bureau des élèves est une association loi 1901 qui gère la vie associative sur les campus de l'école. Son rôle est central et fédérateur. Elle regroupe toutes les formations de l'ESIFE et elle représente à travers son bureau, tous les élèves auprès de la direction de l'école. Elle est animée par un président et un vice-président élus.





Et bien d'autres encore

CONTACTS UTILES

SCOLARITE.....Scolarite.esipe@u-pec.fr

DÉPARTEMENTS

Systemes d'Information (SI)
Secrétariat.....01 56 72 62 55

Ingénierie et Technologie pour la Santé (ITS)
Secrétariat01 56 72 62 55

Ingénierie Spécialisée Biomédical et Santé
Secrétariat01 56 72 62 55